La révision à mi-parcours de la stratégie Europe 2020 : bilan et perspectives



SÉANCES PUBLIQUES PUBLIÉE LE 26/02/2015

Saisine liée : PERSPECTIVES POUR LA RÉVISION DE LA STRATÉGIE EUROPE 2020

Une nouvelle saisine de la section des Affaires européennes et internationales

En 2010, la Commission a proposé la stratégie Europe 2020, qualifiée, lors de son lancement de stratégie de l'Union européenne « *pour une croissance intelligente, durable et inclusive* ».

Son but était de relancer la compétitivité et l'emploi dans l'UE en s'attaquant aux problèmes structurels, tout en garantissant une cohésion économique, sociale et territoriale pour les citoyens.

Cette stratégie a été conçue comme un partenariat entre l'UE et ses États membres, et se décline autour d'une série d'objectifs étroitement liés, à atteindre d'ici 2020 dans les domaines de l'emploi, de la recherche et du développement (R&D), du changement climatique et de l'énergie, de l'éducation et de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Ces objectifs ne prétendaient pas à l'exhaustivité, mais étaient des exemples de la voie à suivre pour induire les changements dynamiques prônés par la stratégie.

En 2010, lors du lancement de la stratégie Europe 2020, personne ne pouvait prévoir que l'UE allait connaître l'une des crises les plus graves, de par son intensité et sa durée, qui allait profondément influencer l'évolution de la stratégie.

Aujourd'hui, le bilan qui peut être dressé est mitigé : en dépit de résultats obtenus dans les domaines de la lutte contre le changement climatique, de l'éducation et de la lutte contre l'abandon scolaire, l'on constate des signes très préoccupants s'agissant des dépenses pour la recherche et le développement, de l'emploi et de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

La crise est en partie responsable de cette situation. Mais l'architecture actuelle de la gouvernance qui subordonne les objectifs d'Europe 2020 aux objectifs du Semestre Européen mérite débat. Par ailleurs, certains ne manquent pas de s'interroger sur l'efficacité de cette stratégie pour parvenir à renouer avec la croissance.

C'est dans ce contexte que la Commission européenne va faire connaître, à la fin du premier semestre 2015, une série de propositions afin de réviser la stratégie européenne de croissance sur la période 2015-2020.

Dans cette perspective, le CESE propose, après avoir identifié les limites et les avancées de la stratégie lancée en 2010, de formuler ses préconisations pour les cinq prochaines années. Le projet d'avis pourra s'appuyer d'une part, sur les analyses consacrées au projet national de réforme en réponse à la consultation annuelle du Secrétariat général pour les affaires européennes (SGAE), d'autre part sur sa réponse à la consultation publique lancée en 2014 par la Commission européenne sur la révision à mi-parcours de la stratégie Europe 2020 et, enfin sur l'expérience acquise par la section des Affaires européennes et internationales au sein du Comité de pilotage « Europe 2020 » groupe de travail créé par le CES Européen et réunissant les CES nationaux.

Le rendu des travaux est prévu le 23 juin 2015.

© - copyright CESE - Novembre 2026